

PLEIN CADRE

Machines agricoles, la « course à l'armement »

La taille et la puissance des engins agricoles ne cessent d'augmenter, au même titre que la surface moyenne des exploitations. Un productivisme qu'accompagne un surendettement inquiétant

RENNES - correspondance

Il pèse 14 tonnes – l'équivalent d'une dizaine de voitures de taille moyenne. Sous son capot : un moteur de près de 13000 cm³ dégageant une puissance de 517 chevaux. Commercialisé par la marque allemande Fendt, ce tracteur est l'une des « vedettes » de l'édition 2019 du Salon international du machinisme agricole (Sima), qui se tient jusqu'au jeudi 28 février à Villepinte (Seine-Saint-Denis). Coût de l'engin : environ 350000 euros, hors options. A titre de comparaison, les premiers tracteurs financièrement accessibles au paysan français « moyen », dont l'usage s'est généralisé après la seconde guerre mondiale, étaient équipés de moteurs développant entre 15 et 40 chevaux. Les paysans, à cette époque, vendaient trois ou quatre animaux de trait pour pouvoir acquérir une de ces machines.

Sept décennies ont passé, durant lesquelles les industriels de l'agroéquipement ont rivalisé d'innovations. Ils pulvérisent, d'année en année, leurs propres records en matière de puissance et de taille des outils. Au bénéfice des paysans, dont ils ont amélioré le confort de travail, mais aussi, à en croire certains acteurs de la profession, à leur détriment, puisqu'ils ont contribué à la diminution du nombre d'agriculteurs, à leur endettement et à leur dépendance à des acteurs extérieurs aux fermes.

« PIROUETTES FISCALES »

Les tracteurs « mastodontes » – entre 250 et 500 chevaux – demeurent minoritaires sous les hangars français. Mais leur nombre augmente constamment. La puissance moyenne des tracteurs neufs immatriculés dans le pays suit une courbe ascendante. Elle est passée, selon l'Axema, syndicat des industriels de l'agroéquipement, de 109 à 141 chevaux entre 2000 et 2017. Le tracteur, outil emblématique, constitue, qui plus est, la partie émergée d'un vaste iceberg. L'évolution des gammes de semoirs, de remorques, de presses et d'outils de récolte répond à un même leitmotiv : toujours plus grand, toujours plus sophistiqué, toujours plus cher.

Cette « course à l'armement » a accompagné les mutations récentes de l'agriculture. Entre 1970 et

2013, selon les données de l'Agreste du ministère, la surface moyenne des fermes françaises a été multipliée par trois. Entre 1955 et 2018, la population active agricole a été divisée par six. Dans ce contexte, caractérisé par la prédominance du modèle productiviste, l'utilisation d'outils plus « performants » a été présentée comme inévitable. Objectif : effectuer plus de travail en moins de temps, avec moins de main-d'œuvre et plus de confort.

L'Etat a largement encouragé ces évolutions. La mécanisation a été associée, par le biais notamment de l'enseignement agricole, aux bienfaits jugés indubitables du « progrès ». De nombreux dispositifs financiers ont encouragé l'achat de matériel. La déduction pour Investissement (DPI), instaurée dans les années 1970, permettait de soustraire une partie du montant des investissements en matériel du revenu déclaré par un exploitant. Donc de diminuer les cotisations et les impôts. La DPI a été supprimée à partir de 2012, du fait d'abus. « Elle encourageait les agriculteurs à investir outre mesure », peut-on lire dans un rapport de l'Assemblée nationale.

La loi de 2015 pour la croissance, dite « loi Macron » (voitée alors que l'actuel président de la République était ministre de l'économie), a ouvert la voie à des semblables « piroquettes fiscales ». Elle permettait de majorer virtuellement de 40 % le montant des charges d'amortissement déclarées pour l'achat d'un matériel neuf. Avec, pour conséquence, la baisse du résultat fiscal et, donc, de l'impôt. Le dispositif a pris fin en avril 2017 et n'a pas été reconduit, malgré le lobbying effectué par l'Axema, dont les représentants souhaitaient qu'une nou-

« Tant de paysans achètent du matériel high-tech dont ils n'ont pas besoin et, cinq ans après, mettent la clé sous la porte »

RENÉ LOUAIL
membre de la Confédération paysanne

velle mouture limitée aux équipements « agroécologiques » soit mise en place.

A en croire certains acteurs de la profession, les effets pervers de ces mesures se font toujours sentir. La « ferme France » serait suréquipée. « Le suramortissement permis par la loi Macron était complètement farfelu, déplore l'économiste Lucien Bourgeois, spécialiste des politiques agricoles. On a fait croire aux paysans qu'il était possible de gagner de l'argent en achetant du matériel, parce qu'ils pouvaient amortir plus que sa valeur réelle. Les agriculteurs français ont perdu en compétitivité à force d'acheter des équipements parfois peu utiles. »

En 2017, l'institut technique Arvals, en coopération avec une start-up spécialisée dans le partage de matériel entre exploitations, a analysé les équipements de trente fermes du Gers. Bilan : « 60 % du parc suffirait à faire tourner les exploitations. » A ce stade, cependant, aucun travail statistique d'ampleur n'a été mené à l'échelle nationale. Les services du ministère de l'agriculture n'ont pas donné suite aux sollicitations du Monde. Pas plus que la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), syndicat majoritaire.

Eleveur à la retraite, membre de la Confédération paysanne, René Louail a brigué, en 2015, la présidence de la région Bretagne, premier territoire agricole de France. Son diagnostic est sans appel : « On voit tant de paysans qui achètent du matériel high-tech dont ils

n'ont pas besoin et qui, cinq ans après, mettent la clé sous la porte ! Cela va avec une boulimie d'agrandissement. Plus l'outil est grand, plus il faut travailler et faire des heures... pour pouvoir payer cet outil. Ce qui aboutit à bouffer les terres du voisin ! Je n'ai jamais vu autant de tracteurs fonctionner de nuit que ces dernières années... Quand tu es sur le tracteur à 4 heures du matin, même avec la climatisation, tu en bavasses ! C'est ça, la libération des paysans ? »

50 000 EMPLOIS

Evoquée en filigrane par M. Louail, la problématique du surendettement est régulièrement rattachée à celle du suréquipement. Pour Patrick Bougeard, président de Solidarité paysans, association venant en aide à des agriculteurs en difficulté, « le surendettement n'est pas toujours lié à la surmécantisation, mais, dans le cas de grosses exploitations avec d'importants passifs financiers, il va souvent de pair avec des investissements en matériel inopportuns ».

L'incidence de la mécanisation demeure un sujet peu évoqué dans une profession qui subit, par ailleurs, des crises à répétition. Les rares voix qui expriment une opinion critique – souvent des partisans de modèles alternatifs au productivisme – dénoncent, pêle-mêle, le rôle de l'Etat, des banques (qui auraient permis des investissements inutiles), de la FNSEA (acteur historique du productivisme), des Instituts privés de gestion (qui auraient incité les

« Plus il y a de technologie dans les champs, moins il y a de paysans ! Et ceux qui restent n'ont plus la main sur leur savoir-faire »

FABRICE CLERC
cogérant de L'Atelier paysan

paysans à investir), ainsi, bien sûr, que des fabricants de machines agricoles, à l'origine d'un marketing offensif destiné à promouvoir les vertus d'engins sophistiqués et onéreux.

Economiquement, la filière du machinisme pèse lourd. En 2017, les producteurs français d'agroéquipements ont généré, selon l'Axema, un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros. Le secteur totalise près de 50000 emplois dans l'Hexagone, concessionnaires compris. Les responsables de l'Axema s'inscrivent en faux lorsqu'il est question de « suréquipement ». Ils insistent par ailleurs sur l'impact « positif » de leur activité. Pour Guillaume Boquet, responsable du pôle technique de l'Axema, « il y a eu une tendance à l'accroissement continu de la taille et de la puissance des machines, mais les choses évoluent. Les constructeurs conçoivent actuellement des machines plus petites, plus agiles, voire plus automati-

ques. Ils prennent également de plus en plus en compte les aspects agronomiques et l'incidence sur l'environnement ».

Fabrice Clerc ne voit pas les choses de cette façon. Ce technicien en maraîchage est le cogérant de L'Atelier paysan, société coopérative consacrée à la « réappropriation de savoirs paysans ». L'Atelier paysan organise dans tout le pays des « chantiers d'autoconstruction ». Il s'agit de concevoir des outils efficaces, peu onéreux et construits par les paysans eux-mêmes en fonction de leurs besoins. « La tendance, depuis quelques années, est à l'automatisation, à la numérisation et à la robotisation, déplore M. Clerc. La machine agricole telle qu'elle est pensée aujourd'hui est l'arme de destruction massive des sociétés paysannes. C'est évident : plus il y a de technologie dans les champs, moins il y a de paysans ! Et ceux qui restent n'ont plus la main sur leur savoir-faire. Ils perdent leur souveraineté technique au profit de filières mondialisées. »

Les responsables de l'Axema ne partagent évidemment pas cet avis, mais les uns et les autres s'entendent sur un point : la machine, à l'heure actuelle, constitue un élément central de l'imaginaire paysan. Beaucoup d'agriculteurs considèrent ainsi leur tracteur ou leur moissonneuse comme des signes extérieurs d'accomplissement personnel et professionnel. Ce qui aurait encouragé des actes d'achat parfois « irrationnels ». ■

NICOLAS LEGENDRE



Un tracteur du constructeur américain Case IH, au Salon international du machinisme agricole, à Villepinte (Seine-Saint-Denis), lundi 25 février. AUGUSTIN LE GALLI/HAYTHAL-REA